

# Licence Arts, Lettres, Langues Mention: LEA (Langues Etrangères Appliquées) Spécialité: Anglais-Espagnol

RNCP11145 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                |
| Sigle                   | LICENCE — Licence       |
| Code(s) NSF             | 136g                    |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Evry-Val-d'Essonne

<http://www.univ-evry.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Les diplômés de la mention LEA de licence peuvent prétendre à des emplois diversifiés de niveau II, dans lesquels sont mises en œuvre les activités suivantes : l'organisation et gestion de l'information et de la communication; réalisation de services dans le domaine des langues tels que la traduction et la rédaction, l'utilisation d'outils informatiques bureautiques et appliqués à la traduction; accueil dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie; animation touristique et culturelle; réalisation de services à la collectivité.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés de la Licence LEA maîtrisent les compétences transversales propres au niveau Licence, ainsi que des compétences disciplinaires en langues étrangères (anglais et espagnol) et sont notamment capables de :

- communiquer à l'oral et à l'écrit dans leur langue maternelle et dans les deux langues étrangères;
- apprendre et approfondir leurs connaissances en langues étrangères;
- résoudre des problèmes liés à l'utilisation des langues;
- travailler de manière autonome et en équipe, y compris dans une équipe interdisciplinaire et interculturelle;
- utiliser des outils informatiques de base ainsi que ceux relevant de la traduction assistée par ordinateur;
- effectuer des recherches sur Internet, y compris en matière de traduction et de terminologie;
- travailler dans un contexte international;
- apprécier la diversité et la multiculturalité;
- comprendre les cultures et coutumes d'autres pays;
- poursuivre des études plus avancées;

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés peuvent exercer dans de nombreux secteurs d'activités, des emplois de niveau II dans les champs couverts par la mention LEA de la licence ; citons par exemple : le commerce, l'hôtellerie, les cabinets de traduction, les assurances, les banques, et la presse.

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Traducteur, interprète, adaptateur, chargé de presse, chargé de communication ainsi que tout emploi de niveau II faisant appel aux capacités décrites au cadre 5

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements (loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée)

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels des secteurs concernés par la formation, dont au moins deux membres de l'équipe pédagogique ayant contribué aux enseignements

## Pour plus d'informations

#### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11145/>